Paris Normandie : Article : Ouverture probable en 2012



1 sur 3

Article paru le : 23 novembre 2009



COMMERCE.La commission départementale d'aménagement a donné son feu vert au Haras des marques à Boulleville. Rencontre avec son promoteur.

Loin d'être enterré, le projet de « Haras des marques » à <u>Boulleville</u> suit son chemin, et pourrait voir le jour d'ici 2012, comme le confirme son promoteur, Felix Seroussi.

Avec les projets de Honfleur, Le $\underline{\text{Havre}}$, et Mondeville, on pensait votre projet en stand-by, qu'en est-il ?

F. S. : Bien au contraire ! Nous sommes passés devant la CDAC (Commission départementale d'aménagement commercial) et nous avons obtenu un avis favorable. Nous sommes plus que jamais dans la course.

Vous paraissiez pourtant avoir une longueur de retard sur Honfleur notamment ?

F. S.: Peut être médiatiquement, mais souvenez-vous du lièvre et de la tortue... Visiblement le secteur est le bon, comme le prouvent les projets en cours, mais au final, ce sont les marques qui choisiront où elles veulent s'implanter.

A quoi ressemblerait votre Haras des marques ?

F. S.: On table sur un ensemble de 80 à 100 enseignes sur une surface de 4 à 5 ha, avec la présence de grandes marques qui ont fortement manifesté leur intérêt, moyen haut de gamme et haut de gamme, avec des prix déstockés qui pourraient aller de moins 40 % à moins 50 % ».

Combien d'emplois cela pourrait induire ?

F. S.: On peut raisonnablement penser que cela générerait de 380 emplois en fourchette basse, à 500 en fourchette haute.

Sur quel critère avez-vous basé votre projet ?

F. S.: Dans tous les manuels de commerce, on dit que l'autoroute est le meilleur vecteur de clientèle. Sur <u>Boulleville</u>, comme cela aurait pu être le cas à <u>Epaignes</u>, le choix est basé là-dessus. Une sortie d'autoroute à <u>Beuzeville</u>, quelques kilomètres sans embouteillage et sans traversée de commune et vous êtes sur la zone. Et après l'attractivité se fera sur les marques. Ce sont pour elles que les gens se déplacent et non pour la zone. Notre projet à nous n'est pas fait sur la notoriété d'une ville, cela n'est pas un projet politique mais privé, avec un critère essentiel : l'A 13. Pour nous ce secteur est le bon, de toute évidence, alors que pour Honfleur notamment, la circulation serait un vrai casse-tête (voir ci contre).

Quand votre projet pourrait-il voir le jour ?

F. S. : Il nous reste le dépôt de permis de construire et évidemment beaucoup de travail administratif, le temps qu'il soit instruit et dans la commercialisation des boutiques, mais dans le meilleur des cas on pourrait voir le Haras des marques ouvrir ses portes fin 2011 ou début 2012.

Y a-t-il selon vous de la place pour tous ces projets ?

F. S.: Le secteur est visiblement le bon. Il existe un potentiel de 500 à 600 marques qui pourraient être intéressées, et les gens seront libres d'aller où ils veulent. Il s'agit pour la plupart de marques connues et reconnues, alors pourquoi pas. Chacun défend son projet avec vigueur, comme ici dans ce canton où les élus locaux sont derrière nous, alors on verra. Mais au final, ce sont les industriels qui décideront de l'implantation et ce sont les consommateurs qui auront le choix final.

Lire aussi: Des projets en compétition et Les commerçants plutôt favorables mais...



Rechercher Mentions légales Qui sommes-nous ? Contactez-nous L'actu des blogs Communautés **Petites Annonces** Groupe Hersant Média France/Monde Le blog de la rédaction Guide touristique Immobilier L'Union Forums Programmes télé Gérez votre abonnement Economie Publiez vos photos Automobile Libération Champagne Politique Visitez la galerie photos Emploi L'Aisne Nouvelle

2 sur 3 23/11/2009 17:58

3 sur 3